

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 12 juillet 2016

No de dossier : 540603-2

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : ↓ **Demandes d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle de mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité**

 ↓ **Dossiers de la Régie : R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015**

Chère consœur,


Les 31 mars et 2 juin 2016, la Régie tenait deux séances de travail au cours desquelles elle examinait 14 normes déposées dans le cadre des dossiers R-3944-2015 et R-3949-2015. Le 30 juin 2016 se tenait une troisième séance de travail portant sur l'analyse de cinq normes du Bloc III, provenant des dossiers R-3944-2015 et R-3957-2015.

La Régie, par ses lettres A-0036 (R-3944-2015), A-007 (R-3957-2015), A-0015 (R-3949-2015) datées du 8 juillet 2016, demande à Rio Tinto Alcan inc. (« RTA ») de transmettre ses commentaires sur les normes examinées au cours des trois séances de travail au plus tard le 22 juillet 2016 à midi.

Étant donné les vacances et les déplacements des procureurs et des représentants de RTA, nous demandons à la Régie d'accorder à RTA un délai supplémentaire jusqu'au mercredi, 27 juillet 2016, à midi, pour lui transmettre ses commentaires sur les normes examinées au cours des trois séances de travail.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

Dentons Canada s.e.n.c.r.l.



Catherine Dagenais
Avocate

CD/cb

c.c. Me Jean-Olivier Tremblay
HYDRO-QUÉBEC, Affaires juridiques